

Lobbes, le 15 juin 2016.

Conformément à l'article L 1122-12, alinéa 1^{er}, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu **le lundi 20 juin 2016 à 19h30** à l'Hôtel de Ville (Place Communale).

L'ordre du jour est le suivant :

- 1, Création d'une voirie et modification du sentier n° 60 – communication des résultats de l'enquête publique.
- 2, Vérification de l'encaisse de la Directrice financière – Communication.
- 3, Rapport d'activités de la Conseillère en environnement – Année 2015 – Communication.
- 4, Rapport d'activités 2015 du Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme (CATU) – Communication.
- 5, CCATM : Rapport d'activités 2015 – Communication.
- 6, Intercommunales :
 - a) I.P.F.H. – Approbation de l'ordre du jour – Décision – Vote
 - b) ORES Assets – Approbation de l'ordre du jour. Décision - Vote
 - c) I.G.R.E.T.E.C. – Approbation de l'ordre du jour – Décision - Vote
- 7, Questions orales
- 8, Approbation du procès-verbal du 24 mai 2016.

La Directrice générale et la Directrice financière seront à votre disposition le jeudi 16 juin 2016 de 16h à 18h.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,